

Madame
Cindy Aubert
Département de la formation
et de la jeunesse
Rue St-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 1^{er} juin 2006
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2006\POL0618.doc
JUG/chb

Ordonnance sur la formation de Technicien-ne textile
Ordonnance sur la formation de Créateur-trice - concepteur-trice textile

Madame,

Votre courriel du 24 mars 2006 concernant l'objet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur